CORRESPONDANCE La réforme de

l'enseignement supérieur

Nous poursuivons la publication des lettres les plus intéressantes que nous avons reçues à propos de la récente étude de B. Girod de l'Ain sur la réforme de l'enseignement supérieur (1).

Nos facultés sont encombrées d'inaptes

Sur la crise de notre enseignement supérieur j'ai à dire la chose la plus pénible, la plus impopulaire, mais aussi la plus évidente : c'est que nos facultés sont encombrées d'inaptes.

Le doyen Zamansky estime qu'un quart des étudiants entrant en Sorbonne-sciences n'ont rien à y faire. En lettres, la proportion est certainement bien plus forte, 40 % au bas mot. Ces inaptes sont fourvoyés. Ils ne tireront aucun profit d'études pour lesquelles ils ne sont pas faits. Ils s'y démoralisent. Ils gâchent des années pendant lesquelles ils auraient pu se rendre habiles à autre chose. Et si d'aventure ils finissent par décrocher un diplôme qui puisse leur donner accès à un emploi, c'est socialement peut-être pire : les étudiants inaptes feront des bureaucrates incapables. De toute manière déçus et décevants. En même temps qu'ils se nuisent à eux-mêmes, ils nuisent bien entendu aux étudiants qualifiés, qui manquent de place dans les amphithéâtres, les bibliothèques, les restaurants universitaires, et se réfugient dans les cafés.

Si la foule grossissante des inaptes n'est pas détournée de nos facultés, Je mets en fait que, nonobstant toutes atténuations partielles temporaires lors de la mise en service de nouveaux bâtiments, rien n'arrêtera l'aggravation d'une situation déjà désastreuse. Elle s'aggravera — quel que soit l'effort (d'ailleurs nécessaire) en matière de construction et de pédagogie — par le manque de maîtres ; par la détérioration de l'enseignement des lycées, privés des maîtres que nous leur enlevons sans couvrir nos propres besoins ; par le durcissement des conflits entre les autorités universitaires et les étudiants malheureux et exaspérés ; et par la prolongation des études devenues interminables en raison de leur inefficacité même, ce qui exige toujours plus de locaux, plus de maîtres.

Ce fait de l'encombrement par les inaptes est parfaitement connu, et ses implications ne sont pas difficiles à percevoir. Mais que se passe-t-il ? Par faiblesse, sentimentalisme, démagogie, et puis, osons le dire, quelquefois par lâcheté, on essaie d'éluder le réel, on discute sur des remèdes qui ne sont pas de l'ordre de grandeur du mal ou sur des palliatifs, quand ce n'est pas sur de pures illusions.

Je pense que l'U.R.S.S. nous donne le principe de l'exemple à suivre dans tous les pays où, comme chez elle, comme chez nous, la scolarisation est en plein développement, l'économie en expansion, la main-d'œuvre insuffisante. On s'exagère certainement la difficulté qu'aurait l'économie à employer ces jeunes énergies qui vont se gaspiller en faculté. Voyez comment elle a employé les Français d'Algérie! Il va de soi aussi que nous devons multiplier instituts techniques, les développer « l'éducation permanente », réformer nos enseignements du premier et du second degré (dans le sens précisé par « Défense de la jeunesse scolaire»). Je demande au surplus une révision de notre système de bourses ; elles devraient, au besoin, défrayer les familles pauvres de l'entretien des enfants doués, trop souvent encore aujourd'hui détournés, pour le salaire, des études pour lesquelles ils sont faits. Tous remèdes à moyen et à court terme. Mais, immédiatement, un filtrage sérieux à l'entrée de l'enseignement supérieur!

> Marie-Jeanne DURRY professeur à la Sorbonne.

Toute sélection prématurée jouerait à faux

C'est avec la plus grande surprise que j'ai lu votre article sur la propédeutique « fourre-tout » et sur enseignants qui sont jaloux des classes préparatoires aux grandes écoles, « ils jouent la carte du nombre, espérant qu'elle leur donnerait la puissance à défaut de la qualité » (2).

Comme je dirige depuis dix-sept ans un ou plusieurs groupes de travaux pratiques de littérature française chaque année, je crois le moment venu de faire mon examen de conscience, de chercher si je n'ai eu affaire pendant tout ce temps qu'à des étudiants de seconde zone, et si ma volonté de puissance est en cause.

- 1) Il n'existe aucune rivalité entre la propédeutique et les classes de préparation aux grandes écoles. Elles se complètent sans se nuire, et sont parfois confiées aux mêmes professeurs. Mais ces classes (lettres et première supérieures) mènent à des concours qui proposent par toute la France (filles et garçons réunis) soixante-dix places par an. Même si dix candidats se disputent chaque place, même si en lettres supérieures se glissent quelques étudiants bien décidés à ne pas préparer le concours, il ne s'agit au total que d'un pourcentage infime. Y at-il différence de nature entre eux et les propédeutes ? Il ne faudrait rien exagérer. J'ai eu l'occasion de mener de front pendant plusieurs années une classe de lettres supérieures et un groupe de propédeutique, et de proposer assez souvent les mêmes exercices. Bien sûr, ceux de lettres supérieures l'emportaient dans l'ensemble (surtout à la fin de l'année grâce à cinq séances hebdomadaires au lieu de deux) en ce sens que les derniers d'entre eux arrivaient bien avant les derniers propédeutes ; mais les premières places donnaient lieu à des compétitions — fictives serrées. Beaucoup de raisons très respectables empêchent parfois des étudiants brillants d'entrer dans ces classes préparatoires.
- 2) Mais ne serait-il pas souhaitable d'éliminer dès le début les non-valeurs par un examen d'entrée ? Je ne le crois pas. Le baccalauréat suffit. Pourrait-on l'aménager pour le rendre plus efficace ? Peut-être. Mais toute sélection prématurée jouerait à faux. Souvenons-nous, par exemple, qu'un étudiant qui entre en propédeutique n'a pas fait de dissertation littéraire ou d'explication de textes depuis la classe de première et que certains, qui ont derrière eux des études secondaires plus ou moins sérieuses, nous arrivent sans avoir lu aucune œuvre en entier et avec l'idée bien ancrée que la dissertation consiste à reproduire les jugements d'autrui. Il faut au moins la moitié de l'année pour en faire ou en refaire de bons élèves de première. A ce moment-là notamment se révèlent les véritables aptitudes. Plusieurs étudiants que j'aurais éliminés si j'avais dû faire un choix en novembre sont maintenant agrégés;
- 3) Est-ce à dire cependant que tous les étudiants qui entrent en faculté en soient dignes ? Non, sans doute. S'il fallait absolument hasarder un chiffre, je dirais que 20 % à peu près d'entre eux n'arriveront jamais à terminer leurs études. Mais est-ce trop de traîner derrière soi pendant un an un cinquième de l'effectif pour assurer un recrutement équitable et même si la qualité d'étudiant donne droit à quelques

avantages matériels ? D'autant que cette proportion n'est pas définitive. Je n'en veux pour preuve que la très sensible amélioration qui s'est déjà produite au moment où la faculté des lettres de Paris a réussi, au prix de mille difficultés, à ramener les groupes de travaux pratiques à un effectif de quarante étudiants;

4) Que penser alors de ces statistiques effrayantes, dont font si libéralement état les organisations politiques ou corporatives, sur le faible rendement des facultés et sur le pourcentage des échecs ? Rien ; car, même si elles s'appuient sur des chiffres exacts, elles n'ont aucune valeur. Si l'on se contente, comme on l'a toujours fait, de comparer le nombre des partants et celui des arrivants, qu'apprendra-t-on? Qu'à la faculté des lettres, féminine aux neuf dixièmes, une grosse proportion d'étudiantes, une fois mariées, interrompent leurs études pour suivre leur mari en province ou élever leurs enfants ? Que beaucoup d'étudiants qui avaient commencé l'étude des lettres en même temps que celles de droit ou des sciences politiques ont abandonné l'une d'elles en cours de route ?... Il faudrait, si l'on voulait prouver quelque chose, remplacer les pourcentages bruts par des résultats d'enquêtes sur les cas individuels, et rechercher à propos de chaque étudiant, ou d'un grand nombre d'entre eux, s'ils ont interrompu leurs études de leur plein gré, ou après des échecs répétés...

D'autre part, est-il raisonnable, alors qu'il est interdit (en droit et en fait) de poursuivre des études scientifiques sans être bachelier de sciences, que l'on puisse entrer à la faculté des lettres sans être bachelier de lettres, et sans que l'année terminale qui prépare à ce baccalauréat comporte un véritable enseignement de la littérature ?

Mais il ne s'agit pas d'une politique du nombre, à moins qu'elle consiste à ne vouloir éliminer personne à la légère. Que l'on prépare aux bacheliers le plus de débouchés possible, pour que personne n'entre à la faculté, faute de trouver une place ailleurs, il n'y aurait à cela que des avantages. Mais il est improbable que le nombre des étudiants en soit sensiblement modifié. Et je crois pouvoir dire que, malgré toutes nos difficultés, la tâche que nous accomplissons n'est ni inutile, ni fastidieuse, et que nous n'avons pas affaire à des déchets humains. Alors, un article de presse en plus ou en moins ? Sans doute, mais nous ne sommes pas habitués à en lire de semblables dans *le Monde*.

Jacques NATHAN, maître assistant à la Sorbonne.

Un examen d'entrée dans les facultés?

Le problème des détachements d'agrégés dans l'enseignement supérieur pour la rentrée d'octobre

1964 a provoqué beaucoup d'agitation parmi les doyens et les professeurs des facultés des lettres et

quelques remous dans l'opinion publique. On a accusé les doyens de «bluffer», de gonfler artificiellement leurs effectifs pour obtenir plus d'assistants qu'il n'était nécessaire, dans je ne sais quel souci de vain prestige. Ces accusations sont fort mal venues. L'enseignement supérieur français, et singulièrement celui des lettres, est dans l'obligation de faire face immédiatement à l'encadrement de masses croissantes d'étudiants, ou de modifier radicalement son organisation ?...

Responsable de la faculté de province possédant sans doute actuellement le plus gros effectif d'étudiants (3), je veux citer ici quelques chiffres. La faculté des lettres de Toulouse comptait quatre cents étudiants en 1928, six cents en 1938, mille quatre cent cinquante en 1948, deux mille cinq cents en 1958, trois mille deux cents en 1961. Depuis lors l'augmentation annuelle du nombre de ces étudiants a été d'environ 20 % : quatre mille quarante en 1962, quatre mille neuf cent dix en 1963, six mille cent dix en 1964. Or l'augmentation de l'effectif des professeurs n'a pas suivi. En 1938, il y avait à la dix-huit professeurs ou maîtres de Faculté conférences, en 1964 elle compte cent quinze maitres à plein temps (professeurs, maitres de conférences, chargés d'enseignement, assistants et assistants). Le nombre des étudiants avant décuplé, il aurait été logique que le nombre des maîtres lui aussi décuplât, c'est-à-dire atteignit quatre-vingts. L'insuffisance encadrement» se fait cruellement sentir, notamment en propédeutique.

... A la rentrée d'octobre prochain, nos effectifs étudiants vont s'accroître au moins autant qu'au cours des années passées, c'est-à-dire de 20 %. Le nombre des étudiants de propédeutique passera donc de deux mille quatre cent quarante-cinq à trois mille au moins. En fait, l'accroissement sera sans doute plus considérable parce que ce sont les jeunes gens nés en 1946, c'est-à-dire appartenant aux classes nombreuses, qui vont se présenter à la faculté. Pour les encadrer, la faculté a obtenu vingt-cinq postes nouveaux. Pour les pourvoir, elle demande vingt agrégés et cinq licenciés. Est-ce excessif ? Le nombre total des enseignants à plein temps passera de cent quinze à cent quarante alors qu'il devrait atteindre deux cents! La faculté, en fait, est moins bien dotée en agrégés, proportionnellement à ses effectifs, que certains lycées de Toulouse. Le lycée de garçons Pierre-de-Permat compte quatre-vingts agrégés pour trois mille élèves, le lycée classique de jeunes filles en a autant. La faculté des lettres, en respectant ces proportions, devrait donc être pourvus, pour sept mille étudiants, d'au moins cent quatre-vingts enseignants agrégés, chiffre qui correspond, nous l'avons vu, à peu près au rapport professeurs-étudiants qui existait en 1938. On nous dit que nous allons enlever aux lycées tous leurs agrégés. Est-ce bien exact ? Une circulaire avait prescrit il y a quelques années d'affecter les agrégés uniquement au second cycle. Or, chacun sait que beaucoup d'agrégés enseignent encore dans le premier cycle. D'autre part, le changement de dénomination des anciens «collèges», qui sont devenus «lycées», a entraîné la nomination d'agrégés dans des établissements où on n'en eut jamais trouvé il y a une dizaine d'années. La faculté des lettres de Toulouse demande, par exemple, le détachement d'agrégés en fonctions dans les « lycées » de Muret, de Castres, de Gaillac!

Si, abandonnant l'étude du « rendement » de la propédeutique, nous examinons celui de la licence, c'est-à-dire des candidats probables au C.A.P.E.S. et à l'agrégation, nous constatons que ce rendement est faible. En 1963, sur 5 000 candidats inscrits, la faculté a délivré 250 diplômes de licenciés. Si on admet que la durée moyenne des études de licence est de quatre ans, le «rendement» n'est que de 20 %. Or, pour améliorer le rendement, il faut augmenter l'encadrement. A la vérité, les groupes de travaux pratiques, pour être vraiment efficaces, ne devraient pas compter plus de vingt-cinq étudiants. Avec cet effectif seulement on peut être sûr que chaque étudiant fera au moins un exposé ou une explication de texte pendant l'année. Si l'effectif est supérieur beaucoup d'étudiants resteront muets et ne seront connus de leurs maîtres avant l'examen que par quelques exercices écrits, d'autant plus rares que les effectifs des groupes de travaux pratiques seront plus nombreux.

Si le gouvernement désire donc maintenir les facultés « ouvertes» comme actuellement et fournir aux étudiants un enseignement supérieur digne de ce nom, il faut leur en donner les moyens, c'est-à-dire avant tout les maîtres (les facultés des lettres demandent surtout des agrégés) et bien entendu les locaux et le matériel.

Mais s'il est démontré qu'il est impossible d'accorder aux facultés les agrégés qu'elles demandent, alors il faut avoir la politique des moyens dont on dispose, c'est-à-dire restreindre les d'étudiants dans admissions l'enseignement supérieur. Il est aujourd'hui illusoire de penser qu'on puisse réduire le nombre des recus au baccalauréat. Bien que cet examen dépende encore théoriquement de l'enseignement supérieur, il est en fait devenu beaucoup plus la sanction des études secondaires qu'un certificat d'aptitude à l'entrée dans les facultés. D'ailleurs, beaucoup de bacheliers se dirigent, dès qu'ils ont acquis leur diplôme, vers des métiers ou des professions qui ne requièrent pas le passage dans les facultés.

Il ne serait pas absurde donc de songer à un examen d'entrée dans les facultés. Je ne pense pas qu'il s'agisse là d'une mesure « antidémocratique ». L'U.R.S.S., les démocraties populaires, tout autant que l'Angleterre ou les Etats-Unis, sélectionnent les étudiants à l'entrée dans les facultés.

Pour ma part, j'estime qu'un tel examen d'entrée devrait être aussi simple que possible : une composition sur un sujet de culture générale permettant de juger si le candidat sait ordonner ses

idées, est capable de composer et d'écrire correctement; une série de tests déterminant, non les connaissances, mais les aptitudes. L'institution d'un pareil examen stabiliserait le niveau des effectifs estudiantins pendant quelque temps et augmenterait sans aucun doute le « rendement ». Il reste, évidemment, à savoir ce qu'on ferait des candidats éliminés. Sans doute faudrait-il les orienter vers les établissements nouveaux formant des cadres moyens, mais encore serait-il nécessaire de doter ces établissements de professeurs. De sorte que l'institution d'un examen d'entrée dans les facultés ne résoudrait nullement la crise du recrutement des professeurs que nous subissons actuellement.

En tout cas, le temps presse. L'heure du choix est arrivée. On ne peut à la fois laisser croître le nombre des étudiants des facultés des lettres au rythme actuel et leur refuser les maîtres indispensables. Préalablement à toute réforme de l'enseignement supérieur, il faut opter, en se rendant bien compte de toutes les conséquences qu'une telle option comporte. Ou bien on désire que les facultés restent « ouvertes » et continuent à fonctionner, et alors il faut leur en fournir les moyens. Ou bien il est impossible de leur procurer ces moyens, et alors il faut «fermer» les facultés et limiter le nombre de leurs étudiants. Même si, par quelques compromis, on arrive à résoudre, pour cette année, le problème des « détachements » d'agrégés du secondaire dans le supérieur, il se reposera, aggravé, l'an prochain. Du choix, et du choix urgent qui s'impose, dépend l'avenir de l'enseignement supérieur français.

Jacques GODECHOT, doyen de la faculté des lettres et sciences humaines de Toulouse.

« Démythiser » les grandes écoles

Ce n'est pas sans étonnement que, j'ai vu définir par les termes de « monopole » ou de « quasimonopole » la situation actuelle des facultés en France. Il y a près de deux siècles qu'un tel monopole, s'il a jamais existé, n'existe plus. Les universités se trouvent, en fait, depuis les décrets de la Convention instituant de grandes écoles, dépossédées de ce qui est partout dans le monde leur fonction normale : la formation des cadres supérieurs de la nation. Depuis la création du Centre national de la recherche scientifique, elles ont perdu en outre le monopole de la recherche fondamentale, qui, à peu près partout ailleurs dans le monde, est placée sous leur responsabilité exclusive. De quoi ont-elles donc gardé, chez nous, le monopole ? Précisément de la formation des cadres moyens (en particulier, pour les facultés des lettres, des professeurs licenciés et certifiés de l'enseignement secondaire) que l'on suggère maintenant de leur retirer.

Si cette dernière proposition était retenue, on ne voit donc pas quel rôle resterait dévolu aux facultés, du moins à celles des quinze ou seize universités de province (pour ne point parler du cas particulier de la Sorbonne) : dépossédées des meilleurs étudiants par les grandes écoles, et d'abord par leurs classes de préparation, elles seraient désormais privées des étudiants moins doués, qui se prépareraient dans des établissements *ad hoc* aux carrières dites de « cadres moyens ». Il ne resterait plus aux professeurs de ces facultés qu'à retourner à leurs « chères études », en se faisant détacher par exemple au Centre national de la recherche scientifique ou en allant grossir les rangs, déjà pléthoriques, de l'école parisienne des Hautes Etudes.

Mais soyons sérieux. Les articles de M. Girod de l'Ain ont eu le grand mérite d'instituer une comparaison, trop rarement tentée en France, avec

des exemples étrangers. Il est alors aisé de voir que ce qui pèche dans les analyses, et surtout dans les suggestions, de l'auteur tient à une particularité unique du système français : l'existence de grandes écoles qui ne font pas profession de former des cadres moyens, mais bien des cadres supérieurs, et dont on ne voit pas très bien dès lors où les situer dans son schéma. Puisqu'il a cité l'Allemagne, il y a bien des Hochschulen (Pädagogische Hochschulen, Technische Hochschulen, etc.), mais elles ne prétendent nullement faire concurrence aux universités, derrière lesquelles elles se situent hiérarchiquement : elles correspondent plutôt à ces grandes écoles « moyennes » que souhaite M. Girod de l'Ain, mais dont il est aisé de prévoir, dans la tradition historique française, qu'elles seront tentées de se parer, fût-ce indûment, du prestige attaché chez nous à la notion de « grande école ».

La vérité est que la situation en France est rendue plus inextricable encore que partout ailleurs par la dualité des facultés et des grandes écoles et surtout par la hiérarchie non écrite à laquelle elle donne lieu et qui, en décapitant les facultés, les empêche de bien faire ce pour quoi elles seraient le mieux faites : former les meilleurs étudiants.

On me dira: pourquoi vouloir changer un système qui a fait ses preuves? C'est qu'en effet ce système a fait ses preuves en formant des sujets brillants, des esprits cultivés, des administrateurs d'élite, des politiques diserts, mais qu'il a été plutôt jusqu'ici un obstacle à l'organisation de la recherche et à l'avancement cohérent de la science. Cela est déjà clair pour les matières relevant des facultés des sciences: comment expliquer à un étranger qu'en France les savants et les laboratoires sont, comme partout, dans les facultés, mais que les meilleurs étudiants, eux, sont dans les grandes écoles? Autrement dit: c'est dans l'Université que se fait la

science, mais c'est dans les grandes écoles que se trouvent les étudiants qui seraient le plus à même de profiter du contact avec la science en train de se faire. En lettres même, pense-t-on qu'il soit sain et raisonnable que les meilleurs bacheliers de province boudent les universités provinciales (qui valent bien, ou devraient bien valoir, les universités étrangères de même importance) pour se bousculer à la porte des grandes « khâgnes » parisiennes et finir d'ailleurs, en général, sur les bancs déjà encombrés de la Sorbonne (ce qui empêche un professeur d'université de province de former lui-même ses propres assistants) ? Il faudra bien, un jour ou l'autre, songer à transformer les écoles normales supérieures en centres de préparation à la recherche, ou bien en « collèges » de type anglais, qu'il faudrait alors répartir dans plusieurs villes universitaires.

C'est seulement lorsqu'on aura « démythisé » les grandes écoles et, par des procédures à étudier, réparti rationnellement la tâche entre elles et les facultés que celles-ci pourront accomplir, sans déchirement interne, leur double tâche d'inspiration et d'administration de la recherche et de formation des étudiants, qui seraient alors les meilleurs. Cela ne devrait d'ailleurs pas les empêcher, dans le même temps, d'orienter et de contrôler, du point de vue scientifique, des instituts de formation

professionnelle qu'il serait à mon avis dangereux d'ériger en « écoles » autonomes qui seraient bien vite dominées par les intérêts à court terme de la profession.

On a beaucoup écrit contre les facultés et leurs professeurs : on oublie trop souvent que l'équilibre de l'enseignement et de la recherche, qui devrait caractériser, et caractérise souvent en effet, la vie d'un professeur de faculté, est ce que l'on a trouvé de mieux jusqu'ici (depuis Humboldt, qu'il ne serait que juste ici de citer) pour mettre ceux qui le peuvent, et le doivent, dans la meilleure position pour faire avancer la science. On dira que cela n'a pas d'importance et que c'est des étudiants qu'il s'agit. Mais, si l'on n'y prend garde, je veux dire si l'on se borne à poser les problèmes de l'enseignement supérieur en termes d'effectifs et de débouchés sans se soucier des conditions institutionnelles de l'avancement de la science, alors viendra un jour où il y aura beaucoup d'étudiants en France, mais ils n'auront plus rien à étudier.

> Pierre AUBENQUE professeur à la faculté des lettres et sciences humaines de Besançon.

Pour un stage d'enseignement

L'enseignement français est trop théorique Même les « travaux pratiques », dans les facultés des lettres, ne constituent qu'une manière plus individuelle d'énoncer des théories. L'espèce la plus humaine et la plus formatrice de travail pratique consisterait dans un stage d'enseignement, systématiquement pour tout le second cycle de l'enseignement supérieur. Il serait exigé de tous les étudiants qui préparent aux certificats de lettres ou de sciences dont la matière est au programme des études secondaires. Même ceux qui ne se destinent pas à la carrière enseignante n'en pourraient être exemptés ; une distinction entre deux sortes d'étudiants fondée sur ce critère d'avenir serait d'ailleurs peu réaliste, car bien des enseignants ne se sont décidés à choisir cette carrière qu'après d'autres projets ou d'autres activités.

CARACTERES DU STAGE:

1) II est continu.

Il ne s'agit pas d'une formalité dont on se débarrasse à tel moment, mais d'un travail exigeant qui dure tout le temps de l'année universitaire, à une cadence régulière : par exemple, deux demijournées par semaine, toujours les mêmes dans une même matière. Il est bien entendu que pendant ces demi-journées la faculté ne dispense aucun enseignement destiné aux candidats en stage;

2) II se fait en équipe.

Une même équipe d'étudiants est affectée pour

toute l'année à une certaine classe d'un établissement d'enseignement secondaire. La classe est divisée en groupes d'élèves, et chaque étudiant stagiaire se voit confier un groupe. L'équipe d'étudiants travaille sous la direction d'un directeur de stage, qui est le professeur de la spécialité.

3) Il est préparé.

Le stage en entier est préparé au début de l'année :

- en faculté, par des conférences générales ;
- sur place (dans l'établissement d'enseignement secondaire), par un conseil de classe réunissant les directeurs de stage et les différentes équipes d'étudiants stagiaires. Ce conseil permet d'examiner les méthodes, les programmes et ce qui est capital pour la réussite humaine du travail les dossiers des élèves constituant les divers groupes. Chaque séance est préparée par l'étudiant seul, qui entretient un cahier ou un fichier de stage où figurent les éléments de son travail en classe.

4) Il est noté.

Chaque séance ainsi que les documents présentés par l'étudiant, sont notés par le directeur de stage. La moyenne des notes entre dans la note d'examen. L'absence non motivée à un certain nombre de séances entraîne l'incapacité à se présenter à l'examen.

AVANTAGE DU STAGE:

1) Pour l'étudiant:

- Il est la meilleure façon d'apprendre. Il n'y a pas d'effort plus efficace, pour retenir et pour clarifier, que de devoir exposer son savoir aux autres. Ce qui, au premier abord, semblera à beaucoup d'étudiants un temps perdu leur apparaîtra ensuite un service inappréciable ;
- Il est la meilleure façon, pour les futurs enseignants, de se préparer à leur métier. Fabricando fit faber. Le médecin se prépare à l'hôpital; le professeur doit se préparer au lycée. Après de longues études supérieures loin des classes, les maîtres y reviennent trop souvent en ayant perdu le sens du réel. L'étendue de la science n'a rien à voir avec la pédagogie, et celle-ci s'acquiert au contact de l'enfant.

2) Pour les élèves :

—A l'heure de la carence du recrutement des maîtres, le travail des étudiants stagiaires serait utile dans des classes pléthoriques. Quand, en mathématiques, quelques élèves seulement peuvent monter au tableau en une semaine, un moniteur groupant une dizaine de ces élèves peut efficacement les faire parler à tour de rôle et reprendre le mécanisme des démonstrations. De même, en langues vivantes, la conversation devient possible pour tous. Dans les différentes matières, l'accent pourrait être mis sur le progrès individuel grâce à des travaux préparés et contrôlés.

3) Pour l'Etat:

—Le stage est la solution non seulement au problème du recrutement, mais encore au paiement des étudiants. La discussion sur le « pré-salaire »

devient caduque, puisque les deux parties obtiennent satisfaction : l'étudiant stagiaire a droit à une rémunération à partir du moment où il rend un service public immédiat et contrôlé. Sans doute, le « recalé » perd ce bénéfice : mais n'est-ce pas là la sanction de son travail insuffisant pour l'examen, comme le traitement d'hier était la sanction de son travail méritoire ?

Ivan GOBRY, chargé d'enseignement à la faculté libre de philosophie de Paris.

La fraîcheur d'esprit des étudiants américains

J'ai enseigné deux ans aux Etats-Unis, et je puis confirmer de façon catégorique que les étudiants américains ont une grande fraîcheur d'esprit et l'appétit d'apprendre. Alors que les nôtres, saturés, n'ont plus aucune curiosité.

> Robert Mossé, professeur à la faculté de droit de Grenoble.

lettres qu'il y a concurrence entre classes préparatoires aux grandes écoles et propédeutique des facultés. Et nous avions ajouté que l'inquiétude des universitaires face à l'attirance des grandes écoles était légitime.

(3) Les facultés de lettres d'Aix, Bordeaux et Rennes,

⁽¹⁾ On trouvera les six articles que comportait cette étude dans *le Monde* des 2, 3, 4, 5, 6 et 7-8 juillet et une première série de lettres de nos lecteurs dans *le Monde* du 16 juillet.

⁽Ž) Il manque dans cette citation de notre article une incidente importante. Nous avions écrit : « ... les universitaires, *surtout scientifiques*, sont largement responsables... ». C'est évidemment en sciences et non en

⁽³⁾ Les facultés de lettres d'Aix, Bordeaux et Rennes, qui ont des effectifs voisins, les disséminent dans un ou plusieurs collèges littéraires universitaires qui dépendent d'elles administrativement.